

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre s'est levé au moment même où je m'asseyais. Pourrait-on lui donner l'occasion de répondre à cette importante question?

M. l'Orateur: Je sais que la question de l'honorable député est importante, mais je lui suggère respectueusement que ce n'était pas tout à fait une question qu'il a posée mais peut-être une déclaration qu'il a faite. Aussi j'ai jugé que le député ne devrait pas pouvoir ainsi poser une question. S'il veut bien poser sa question de façon appropriée, elle sera évidemment recevable.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me soumetts volontiers à la décision de Votre Honneur...

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Hees: ...car, selon l'évidence, le gouvernement n'a à offrir ni politique ni proposition tendant à contenir l'inflation dans notre pays.

L'hon. M. Benson: L'opposition n'en a pas non plus.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA DÉCLARATION CANADIENNE DES DROITS ET LE BILL SUR LA PROPAGANDE HAINEUSE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, je ne risque rien, je pense, en adressant une question au ministre de la Justice au sujet du bill sur la propagande haineuse, car ce bill ne s'applique pas aux députés ni même au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui s'en est pris d'une façon intempestive au chef de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Étant donné que la Cour suprême du Canada a rendu son jugement dans la cause Drybones après la deuxième lecture du bill sur la propagande haineuse, le ministre aurait-il l'obligeance de s'enquérir de l'opinion des légistes de la Couronne sur la question de savoir si ce bill est contraire à la déclaration canadienne des droits?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, ce sont les légistes de la Couronne qui ont rédigé le bill et, conformément à la pratique usuelle, ils ont sans doute, comme ils y sont tenus, éclairci ce point. Toutefois, la cause Drybones n'aurait, à mon avis, rien à voir à la question.

Le très hon. M. Diefenbaker: On a rédigé le projet de loi avant d'entendre la cause. Le ministre voudrait-il consulter les légistes de la Couronne au sujet de cette violation flagrante et directe de la Déclaration des droits?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, je repousse le préambule, mais j'accepte la demande du très honorable représentant.

L'INFORMATION

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE CONCERNANT INFORMATION CANADA

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Elle découle de sa promesse—antérieure à l'ajournement de la Chambre pour le congé de Noël—de nous faire une déclaration avant ou immédiatement après ce congé sur la politique gouvernementale concernant Information Canada. Il ne l'a pas encore faite. C'est pour quand?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de me le rappeler. Depuis quelques jours, j'ai plusieurs fois songé moi-même à ce problème, et je l'ai signalé à mon personnel.

Une voix: Augmentez votre personnel.

Le très hon. M. Trudeau: Oui, il faut que je l'augmente encore. J'espère pouvoir faire honneur à ma promesse et faire bientôt une déclaration.

M. Lewis: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Si le premier ministre doit augmenter son personnel au Bureau du Conseil privé avant de pouvoir faire cette déclaration, je préférerais qu'il ne la fasse pas.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député ne saurait faire une déclaration. Il doit poser une question.

M. Lewis: Je voulais simplement sauvegarder notre programme d'austérité, monsieur l'Orateur. Le premier ministre nous dira-t-il si à l'heure actuelle un personnel d'Information Canada est déjà à l'œuvre et occupe un bureau? Si c'est le cas, le personnel de ce bureau s'occupe-t-il d'organiser l'avenir d'Information Canada ou fonctionne-t-il déjà comme un centre d'information?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, un très petit nombre de hauts fonctionnaires se considèrent peut-être comme Information Canada mais ne le sont pas en réalité, parce que le gouvernement n'a pas encore